



SAISON 2016/2017 LIGUE GRAND EST

TROPHEE NATIONAL OPEN – ETAPE #2 ANNONCEMENT

...oooOooo...

1.Règles générales.....	2
2.Critères de participation.....	2
3.Distances :	2
4.Programme	3
5.Glace et Pistes.....	3
6.Classement Individuel.....	3
7.Inscriptions.....	3
8.Réunion des coachs et team leaders.....	4
9.Récompenses – Trophée national.....	4
10.Assurance des patineurs.....	4
11.Service médical.....	4
12.Equipement des patineurs.....	4
13.Hébergement des patineurs.....	4
14.Organisation.....	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue Grand Est des sports de glace, le Club MSG, Charleville-Mézières organise la 2ème étape du Trophée National Open de Short track qui se déroulera à la patinoire Eléna ISSATCHENKO de Charleville-Mézières le 11 décembre 2016

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au mémorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

La compétition se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement.

Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse ou d'une licence Kid et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Critères de participation

Peuvent participer les patineurs qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2015 jusqu'au jour du départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été pré-inscrits.

Les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU doivent pouvoir justifier des temps indiqués.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

3. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Les équipes sont composées librement, et avec sous réserve de l'accord de l'organisateur pourront être mixtes.

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.

4. Programme

Le programme des épreuves est le suivant :

8h00: échauffement officiel

16h00 remise des récompenses prévisionnelle

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56*26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. Si une finale B n'a qu'un seul patineur, la finale ne sera pas courue, mais le patineur recevra les points de finale correspondant à son classement.

Si le timing le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courront des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C et D pour les éliminés en quart de finale)

La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi conformément aux règles ISU.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :

Préinscriptions au plus tard le 28 novembre 2016 à 23h59

et confirmation au plus tard le 04 décembre 2016 à 23h59

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site web: www.short-track.fr

Avec information par mail à stephane@larriere.fr

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/virement / cash à régler à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra à l'issue du challenge des ardennes le 10/12/2016 sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Jean-Claude HERVE et du Compétiteur Steward Stéphane LARRIERE .
Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Récompenses – Trophée national

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames.
Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

TROPHEE NATIONAL

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national.
Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu lors de l'étape : 100-80-64- 51-41-33-26-21-17-13-11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 et les suivants 1pt

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou anti-coupure, de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de Charleville-Mézières. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à

TOURY Alexis, 06.98.03.98.19, touryalaxis0@gmail.fr

Fait le 03/11/2016

TOURY Alexis

Président de la section SHORT-TRACK du CMSG

Restauration :

Tout au long du week-end vous pourrez profiter d'une petite restauration (chaude et froide) ainsi que d'une buvette.

Le samedi soir, nous vous proposons un repas chaud servi dans les locaux de la patinoire.

Menu fait maison à 12€

Cacasse saucisse
Fromage Salade
Choux à la crème vanille

Nous proposons comme chaque année la possibilité, toujours jusqu'à la date buttoire du lundi 5 décembre de réserver les petits déjeuners.

Petit Déjeuner 3,50€

Café/ Choco/Thé menthe ou citron
Croissant/ pain au chocolat
Petit pain
Beurre/ confiture/ Nutella

Les réservations pour la partie restauration sont à faire auprès d'Elodie Caniard
par sms au : [06.70.45.61.05](tel:06.70.45.61.05) ou par Mail à caniard.elodie08@gmail.com

Hotels :

- **Hôtel Kyriad Charleville-Mézières**
PLACE BOZZI
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Réservation : 0892 23 48 13
- **Hôtel Campanile Charleville-Mézières**
ROUTE DE LA FRANCHEVILLE ZAC DU MOULIN LE BLANC
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Hotel hotelF1 Charleville Mézières**
Rue du Moulin le Blanc, 08000 Charleville-Mézières